

---

Présidence : Suisse

## 913<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 10 avril 2019

Ouverture : 11 h 10

Clôture : 13 h 05

2. Président : Ambassadeur C. Wild

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : OBSERVATIONS FINALES

- *Divisionnaire C. Meier, chef de l'État-major de l'Armée, Forces armées suisses, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports*
- *S. E. l'Ambassadeur C. Wild, Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité*

Président, divisionnaire C. Meier, Tadjikistan, Roumanie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/87/19), États-Unis d'Amérique, Suède, Slovaquie, Liechtenstein (FSC.DEL/84/19 OSCE+), Fédération de Russie, Azerbaïdjan, Ukraine, Arménie, Italie, République tchèque, France (FSC.DEL/85/19/Rev.1 OSCE+), Allemagne

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Dialogue intersessions de l'OSCE sur les doctrines militaires, tenu les 8 et 9 avril 2019 : Autriche*
- b) *Réunion du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles, tenue le 2 avril 2019 : Président du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles (Lettonie) (annexe 1)*
- c) *Programme de formation à l'intention des jeunes administrateurs sur le thème « Prévention et règlement des conflits grâce à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération dans l'espace de l'OSCE » (soutenu par le programme des bourses de l'OSCE pour la paix et la sécurité), qui a commencé le 8 avril 2019 : Directeur du Centre de prévention des conflits (annexe 2)*
- d) *Atelier technique sur l'échange de données concernant les systèmes d'armes et équipements d'importance majeure, prévu à Vienne le 10 mai 2019 : Président*
- e) *Lettre du Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au Président du Conseil permanent sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2019 (FSC.DEL/71/19/Rev.1 Restr.) : Président, Arménie*

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) est convenu de transmettre la lettre de son Président sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2019 (FSC.DEL/71/19/Rev.1 Restr.) au Président du Conseil permanent.

4. Prochaine séance :

Mercredi 8 mai 2019 à 10 heures, Neuer Saal

---

**913<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 919 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU GROUPE INFORMEL  
D'AMIS SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET LES  
STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES (LETTONIE)**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Distingués participants,  
Chers collègues,

Je suis ravi que l'occasion me soit donnée de rendre compte au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de la deuxième réunion du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles (SMC), qui s'est tenue le 2 avril 2019. Quarante participants de 28 États participants y ont pris part.

Les participants à la réunion ont eu un premier échange de vues à propos des mises à jour techniques qu'il avait été proposé d'apporter au Guide des meilleures pratiques de l'OSCE sur les normes minimales pour les procédures nationales de neutralisation des ALPC (FSC.DEL/250/17/Corr.2, adopté par la Décision n° 1/18 du FCS [FSC.DEC/1/18/Corr.1]) sur la base de règlements internationaux publiés récemment dans ce domaine.

Il y a aussi eu un échange de vues général sur la mise à jour, l'enrichissement et l'adaptation des guides des meilleures pratiques de l'OSCE sur les ALPC et les SMC. Une voie à suivre pourrait consister à donner la priorité aux mises à jour, à l'enrichissement et à l'adaptation des guides des meilleures pratiques qui pourraient se faire en prenant en considération la question de savoir lequel de ces guides a) peut être mis à jour le plus aisément et b) est susceptible d'être le plus utile pour les États participants, en particulier ceux qui ont pris part à des projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC.

Il a été souligné, durant la réunion, que l'élaboration d'un calendrier ou d'une feuille de route de mise en œuvre (avec une orientation générale clairement définie et des jalons) permettrait au Groupe informel d'amis d'organiser son travail de mise à jour des guides des meilleures pratique de façon plus efficace et structurée.

Monsieur le Président, je tiens à remercier la Section d'appui au FCS pour son soutien aux préparatifs de la réunion et la mise à disposition de toute l'assistance nécessaire.

La prochaine réunion du Groupe informel des amis sur les ALPC et les SMC est prévue le 28 mai 2019. J'encourage les délégués à participer aussi largement que possible aux préparatifs de cette réunion et à la réunion proprement dite.

Avant de terminer, je voudrais remercier la Présidence suisse du FCS de sa confiance, de son soutien et de ses encouragements, et je me réjouis de poursuivre mon travail sous la Présidence tadjike du FCS.

Merci de votre attention.



---

**913<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 919 du FCS, point 3 c) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU  
DIRECTEUR DU CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS**

Monsieur le Président,

Je vous informe que le programme de formation sur le thème « Prévention et règlement des conflits grâce à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération dans l'espace de l'OSCE » – qui s'adresse aux jeunes administrateurs, en particulier aux femmes – a commencé le 8 avril. Il est soutenu par le programme des bourses de l'OSCE pour la paix et la sécurité.

Les participants commencent par trois semaines de formation en ligne, puis ils participent à un cours présentiel d'une semaine qui se tiendra à Vienne du 6 au 10 mai 2019, et ils enchaîneront sur cinq semaines supplémentaires de formation en ligne, ce qui fait que le programme complet de formation s'achèvera le 14 juin 2019.

Il y a eu plus d'un millier de candidats de 52 États participants et de dix partenaires pour la coopération. Après un processus de sélection exhaustif, 100 participants ont été retenus pour le programme, dont 50 pour le cours présentiel à Vienne. Pour faciliter leur participation, une bourse individuelle a été allouée à chacun d'entre eux dans le cadre du programme des bourses de l'OSCE pour la paix et la sécurité. Les participants viennent de différents domaines d'études (par exemple droit, lettres, travail social, affaires) et appartenances professionnelles (par exemple secteurs gouvernemental et non-gouvernemental).

La formation donnera aux participants une orientation générale sur les questions politico-militaires, la prévention des conflits, la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité (MCS). En outre, elle les sensibilisera davantage aux questions de désarmement et de non-prolifération dans l'espace de l'OSCE et leur en donnera une meilleure compréhension. Tout au long du programme, les participants étudieront le rôle des diverses organisations et des divers régimes MCS. Ils analyseront les liens entre désarmement, non-prolifération et développement. Dans la partie du programme consacrée à la maîtrise des armes classiques, ils se familiariseront avec les engagements énoncés dans les documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles. Ils se familiariseront aussi avec les efforts que déploie l'OSCE pour réduire

et prévenir l'accumulation excessive et déstabilisatrice et la dissémination incontrôlée de ces armes et stocks de munitions.

Le programme de formation aidera à créer des chances égales pour les femmes afin qu'elles participent pleinement aux processus d'élaboration, de planification et de mise en œuvre des politiques liés à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération. Qui plus est, ce programme de formation sera aussi pour les jeunes administrateurs une bonne occasion de créer leurs réseaux et servira de passerelle entre l'enseignement, la formation et les opportunités de carrière.

Je profite de l'occasion pour remercier les gouvernements andorran, allemand et suisse pour leur appui au programme de formation de cette année.

Je demanderais que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci.